

MAINS LIBRES

Réunion du 3 avril 2007

Compte-rendu : Marie-Ange Schiltz

Présents : Thérèse Doneaud, Gary, Patricia Noth, Khoa Bui, Fabrice Thiebert, Anne-Sylvie Laurent, Bernadette Laville, Michel Maynard, Bernard Dubois, Bernard Blot, Richard Fleury, Redouane Belmokadem, Pierre Buon, Sébastien Djoukam, Dorothée Assiga, Sylvie Wicks, Gilles Pourbaix, Arnaud Vignon, Hugues Templier, René Brousse, Pascal Dufraisse, Philippe Dupagne, Elizabeth Bourguinat, Marie-Ange Schiltz

Excusés : Françoise Aba, Anne Hémar, Charles Lavaud, Michel Morin, Thierry Savignan, Jeanne Kalt, Patrick Roburin, Bettina Gonse, Gérard Seibel.

Elisabeth demande aux nouveaux usagers leur avis sur la bagagerie :

Fabrice trouve le service rendu très bien mais a remarqué des tensions entre les bénévoles.

Patricia dit avoir été bien accueillie

Sébastien trouve le cadre très moderne et beau et est content de l'accueil

Michel apprécie également le cadre mais se désole de la tension entre bénévoles et de remarques désagréables qu'il a subit au sujet d'une demande d'accès à la pharmacie.

Richard a su apaiser la tension.

Khoa apprécie tout particulièrement que la bagagerie soit ouverte 7 jours sur 7. Il a le temps d'en profiter et de se débarrasser de son bagage pour faire autre chose dans la journée et aller travailler

Pour Dorothée tout va bien

Pascal trouve que les horaires du soir sont trop tardifs. La plupart des personnes, surtout ceux qui travaillent sont libres dès 18 H. et même avant. Il serait plus confortable d'accéder à ses affaires plus tôt.

Sur ce dernier point, Elisabeth rappelle que nous avons établi ces horaires à partir des souhaits exprimés par les usagers potentiels que nous avons consultés. Les heures d'arrivée des usagers sont notées avec soin, une évaluation sera faite au bout de quelques mois et les horaires pourront être adaptés si nécessaire.

1 – L'équipe des bénévoles s'étoffe

Ont été admis par le CA comme bénévoles :

Stéphane Gourvellec (remplaçant)

Anne-Sylvie Laurent (fixe)

Madeleine Maillet-Coune (remplaçante)

Van Khoa Bui (fixe)

Dorothée (selon ses souhaits)

Jacqueline Rossi (remplaçante)

Philippe Mahin (pour le ménage)

Michelle Boisson (remplaçante)

Joëlle Sicamois (fixe)
Marie Ferrer (remplaçante)
Sylvie et Jacques Jimenez (à voir avec eux)

Se proposent également : Fabrice et Sébastien.

2 – Recrutement des usagers

A ce jour 23 usagers sont admis.

Les derniers arrivés sont : Jean-Luc (dort au Marché aux fleurs), Sébastien Djoukham, Laurent Boulay, Ludovic Genty.

Reste, selon la convention passée avec la Ville de Paris, seulement 7 usagers encore possibles d'ici septembre. Elisabeth envisage, si tout se passe bien à la bagagerie, de renégocier l'engagement de limiter le recrutement à 30 personnes pendant les six premiers mois afin d'accueillir un peu plus rapidement ceux qui en ont besoin.

A la question de Pascal sur la non acceptation de Carlos, Elisabeth rappelle les trois critères d'admission des usagers (vivre aux alentours, besoin de la bagagerie et acceptation du règlement intérieur) et suivre la procédure établie (être présenté par l'Agora ou les Captifs, être coopté par le CA).

Le CA prend ses décisions en essayant de retenir les personnes pour qui la bagagerie sera le plus utile, et en votant à la majorité. Il n'a pas retenu la candidature de Carlos. Si Carlos le souhaite, il peut en discuter avec des membres du CA.

Bernadette demande si dans le règlement, il est prévu une procédure d'appel ou une possibilité de se représenter. La possibilité d'appel n'a pas été envisagée. En revanche le CA peut réévaluer la situation d'une personne si celle-ci a évolué après un certain temps.

3) Un cas de non respect du règlement intérieur

Elisabeth rappelle que le règlement intérieur a été longuement discuté et a été accepté à l'unanimité des membres de Mains Libres présents à l'Assemblée générale du 9 mars 2007.

Il y est précisé que les propos désobligeants ou blessants, et en particulier les insultes, ne sont pas acceptés.

Un membre du CA ayant proféré des insultes a été exclu pour 15 jours de l'association par décision du CA. Cette décision fait suite à un précédent incident qui avait déjà donné lieu à un avertissement.

Elisabeth lit la lettre qui ne suscite aucune opposition de la part des membres présents.

Gary s'excuse pour un incident à la permanence de ce matin. Il était énervé à la suite d'une grande fatigue consécutive à une très mauvaise nuit. Ses excuses sont acceptées.

Elisabeth rappelle que pour le bien-être de tous, la bagagerie doit être un lieu paisible. En cas de conflit privé entre deux personnes, il est souhaitable d'aller le régler à l'extérieur.

4) Participation de Mains Libres au vide grenier du 12 mai

Ce vide grenier, organisé par l'association Accomplir, est réservé aux personnes du quartier. Il est prévu que Mains Libres y tienne un stand où seraient vendus les objets chinés ou donnés au profit de l'association. Les objets peuvent être entreposés à la bagagerie dans la réserve. Volontaires pour la collecte des objets et la tenue du stand : Philippe, Gary, Dorothee, Marie-Ange, Sylvie, Thérèse.

Rédouane propose de vendre également du muguet au bénéfice de Mains Libres cueilli par nos soins. Bernard B. envisage plutôt de l'acheter à Rungis. A suivre...

5) Participation au Jardin extraordinaire du 2 juin

Mains Libres a promis de participer à l'organisation et à l'animation de la fête. Sylvie et Philippe sont volontaires pour aller à la réunion prévue, jeudi 5, sur le sujet.

6) Inauguration de la Bagagerie

La date retenue est le 23 mai à 18 H. 30. L'inauguration se fera en présence Mme Stambouli et d'autres élus et personnalités du quartier des Halles. Il est prévu la visite des locaux avec un buffet si possible sur la terrasse. Si nous n'avons pas de subvention, il faudra évaluer le budget qui peut être dégagé pour l'occasion. Il faut penser à la liste des invités.

7) Questions diverses

Reçu fiscal : Elisabeth et Patrick vont mettre les demandes administratives en route

Rideaux : Thérèse se propose de terminer l'installation après le 16 avril avec l'aide de Khoa. Ils sont félicités pour le travail déjà réalisé.

Badge : sur l'initiative de quelques bénévoles des badges sont maintenant disponibles. Ils permettent d'identifier les personnes responsables de l'accueil. Ces badges ont été globalement bien accueillis par les bénévoles. Bernard D. précise qu'il n'y a rien d'obligatoire : ceux qui ne veulent pas les porter ne les portent pas, mais qu'ils ne viennent pas protester si on ne s'adresse pas à eux.

Accès au net : Nous subissons un délai indépendant de notre volonté conséquent à un problème de dégroupage (FREE et France-Télécom). Le problème clarifié, les opérateurs doivent intervenir afin de nous donner l'accès au réseau. Actuellement, les ordinateurs sont disponibles pour un usage local.

Le groupe informatique s'est réuni et a opté pour un mode d'accès aux ordinateurs souple quitte à réajuster sa position au bout d'un certain temps de fonctionnement.

Le lieu de réunion des AG : La majorité des présents est contre les réunions dans les locaux de la bagagerie. Ce choix perturbe le service et il y aura un problème de place si on est plus nombreux. Les prochaines réunions se feront de nouveau à la pointe St Eustache. Gilles cependant insiste sur le fait qu'il serait souhaitable que la bagagerie serve de lieu de réunion pour les petits groupes (CA, groupes thématiques). Cette proposition est acceptée.

La convivialité : Une idée de buffet, pique-nique est lancée pour se connaître et entretenir la convivialité. Le premier test sera l'inauguration. Si c'est une bonne chose, on pourra envisager une autre rencontre avant l'été.

Fournitures : La gestion des fournitures est évoquée car rien n'est fait à aujourd'hui. Daniel et Frédérique devaient en informatiser la gestion. Bernard D. se propose pour s'occuper de cette gestion avec une méthode simplifiée. Proposition acceptée par les présents. Il faut, par ailleurs, évaluer ce budget de fonctionnement. Bernard B. se propose pour aller chercher un carton (café, gâteaux...), don de la Croix Rouge.

Usage de la cuisine : Bernard D. et Richard demandent si les usagers peuvent utiliser les plaques chauffantes pour se faire des choses simples. L'AG donne son accord pour une période d'essai de 1 mois sous condition que la cuisine après usage soit impeccable et que tout soit rangé. Il faudra voir également si cela ne provoque pas de conflits.

Formation à la sécurité incendie : Bernard D. demande où l'on en est. Elisabeth répond qu'il va y avoir une visite de la sécurité pendant les vacances de pâques et qu'après on aura la formation sécurité avec un exercice d'évacuation. La SEM s'occupe du plan d'évacuation qui sera affiché.

Gilles propose d'afficher également, la liste des numéros utiles dans le voisinage que Bernadette doit préparer. Ces numéros doivent être reportés sur le « registre de sécurité » qui doit à tout moment être visible dans le local (= par exemple sur le caisson à tiroir dans la salle des casiers).

La prochaine réunion est fixée au jeudi 26 avril à 18 H. à la Pointe St Eustache (lieu à confirmer par Françoise)